

2008-07-07 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 7^e jour du mois de juillet 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard et Simon Boucher. Les conseillers Léo Benoit et François Biron sont absents.

M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière fait suite à l'ouverture de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR _____

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI _____

08-0701 : **Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 15 mai 2008**

Le conseiller Simon Boucher propose l'adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 15 mai dernier tel que présenté.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0702 : **Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2008**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin dernier sans modification.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDES SPÉCIALES _____

Une concitoyenne demande qu'un rappel soit fait par le biais du Messenger des Rivières afin que certains propriétaires de chiens agissent de façon plus responsable en ramassant les excréments laissés par leur chien sur les trottoirs et les rues particulièrement au cœur du noyau villageois.

08-0703 : **Modification au contrat «rechargement et pavage du rang Bord-de-l'Eau»**

La conseillère Patricia Blais propose qu'une modification au contrat de rechargement et pavage du rang Bord-de-l'Eau soit soumise à Pavage Veilleux afin d'ajouter le rechargement et le pavage de 1,2 kilomètre supplémentaire. Si l'offre est acceptée par l'entrepreneur, cette modification entraînera des coûts additionnels d'environ 180 000 \$ au contrat initial. La mairesse Marie Désilets et la directrice générale Marlène Langlois, sont autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer les documents relatifs à cette modification.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0704 : **Modification au contrat «rapiéçage 2008»**

Le conseiller Patrice Pinard propose que soit modifié le contrat accordé à Smith Asphalte inc. afin d'autoriser l'allocation d'un montant maximum supplémentaire de 20 000 \$ pour les travaux de rapiéçage manuel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0705 : Appel d'offres pour «rechargement et pavage (2) du rang Bord-de-l'Eau»

Le conseiller Simon Boucher propose qu'un appel d'offres soit lancé pour le rechargement et le pavage du dernier tronçon du rang Bord-de-l'Eau. Les plans et devis devront prévoir la préparation des accotements et le rechargement de 20 cm de pierre concassée sur 900 mètres ainsi que le pavage sur 1 200 mètres de longueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0706 : Remplacement du dépôt de soumission par un bon de cautionnement – Contrat de déneigement des chemins d'hiver

Le conseiller Simon Boucher propose que le contrat de déneigement des chemins d'hiver 2007-2012 soit modifié afin de prévoir que le dépôt de soumission puisse être remplacé par un bon de cautionnement équivalant à 10 % du coût total du contrat de la première année.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0707 : Versement de la subvention de 1 200 \$ à Carrefour Jeunesse-Emploi

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le montant de 1 200 \$ prévu au budget comme aide financière à Carrefour Jeunesse Emploi soit versé dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0708 : Demande à Téléphone Guèvremont inc. pour l'élargissement de la zone d'appel local

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton est l'une des 24 municipalités composant le territoire de la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà une appartenance régionale marquée vers le secteur Victoriaville, confirmée par son inclusion dans la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT les demandes répétées des citoyens de la municipalité pour obtenir l'abolition des frais interurbains entre les municipalités de son propre territoire, soit la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT QUE les services d'urgence qui desservent notre territoire tels la Sûreté du Québec, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et le CLSC sont situés dans la ville centre Victoriaville;

CONSIDÉRANT QUE pour répondre aux besoins de la population en matière de services gouvernementaux, les ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, des Affaires municipales et des Régions, de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de même que le Centre local d'emploi, la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD) et la Société d'aide au développement des collectivités, sont également situés dans le secteur de Victoriaville;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire qui assure la communication avec notre population étudiante est inaccessible par téléphone sans avoir recours au service téléphonique interurbain;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres services tels Hydro-Québec, le bureau d'enregistrement de la SAAQ, le palais de Justice, de même que les services de transport Rouli-Bus et Muncar sont tous logés à Victoriaville;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du programme d'appels simultanés du service *Somum Solution* qui est offert par l'intermédiaire du système téléphonique de la MRC d'Arthabaska engendre à chaque appel des coûts d'interurbain pour la municipalité et donc pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QU'une bonne partie des résidents du territoire de notre municipalité fait affaire avec des fournisseurs de produits et services de la région de Victoriaville;

CONSIDÉRANT la fréquence et l'importance des communications téléphoniques avec tous les intervenants précités par la population de notre municipalité;

CONSIDÉRANT le nouveau cadre règlementaire établi par le CRTC communiqué le 12 septembre 2002 qui encadre le processus à suivre pour demander d'élargir la zone d'appel local;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a comme prérogative d'aider sa population à tirer le maximum des services auxquels elle a droit;

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, demande à la Compagnie de Téléphone Guèvremont inc d'entamer rapidement le processus établi par le CRTC afin d'élargir la zone d'appel local entre Sainte-Clotilde-de-Horton et les 23 autres municipalités sises dans la MRC d'Arthabaska, où est située Victoriaville, grand pôle des services administratifs et commerciaux régionaux pour notre territoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0709 :
Modifie 07-1211

Demandes des propriétaires de la rue privée de la route Gélinas - suivi

Après l'étude des besoins des propriétaires des rues privées et l'évaluation des coûts qui peuvent être absorbés par la municipalité, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Fréchette que la politique d'entretien des routes municipales soit modifiée en ce qui concerne le taux de participation de la municipalité. Le premier paragraphe de l'entente devient donc le suivant :

«Le Conseil contribuera 1 \$ pour chaque dollar que les propriétaires riverains fourniront pour l'achat, le transport et le nivelage de pierre dans la route et ce jusqu'à un maximum de **60 %** des taxes foncières municipales pour le transport routier prélevées sur les propriétés touchées par un chemin privé pour l'année de la demande.»

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0710 :

Congrès de la FQM

Il est proposé par le conseiller Simon Boucher que la municipalité absorbe les coûts d'inscription et de dépenses reliés à la participation de quatre élus au congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec qui aura lieu du 25 au 27 septembre à Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0711 :

Cours d'eau Lambert – paiement des honoraires et lancement d'un appel d'offres

La conseillère Marie-Josée Fréchette dénonce son intérêt dans cette question et se retire de la décision.

Il est proposé par la conseillère Patricia Blais que le paiement des honoraires professionnels et de confection des plans et devis relativement aux travaux de la branche 1 du cours d'eau Lambert visant la protection du périmètre de vulnérabilité du puits municipal, soit autorisé. La facture présentée par BMI Experts-Conseils inc. s'élève à 5 229,05 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0712 : Producteurs agricoles touchés par le périmètre de protection du puits municipal

La conseillère Marie-Josée Fréchette dénonce son intérêt dans cette question et se retire de la décision qui suit.

Le conseiller Patrice Pinard propose que la municipalité s'engage à défrayer le coût des honoraires défrayés par les producteurs agricoles touchés par le périmètre de protection du puits municipal dans le cas où ces derniers demanderaient une contre-expertise à l'offre qui sera présentée par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0713 : Dos d'âne sur la rue Saint-Léon

La conseillère Patricia Blais propose que l'installation d'un dos d'âne soit autorisée sur la rue Saint-Léon vis-à-vis un des panneaux d'Arrêt à l'intersection de la rue Saint-Félix.

Il est de plus demandé que la Sûreté du Québec soit avisée d'être plus présente dans le noyau villageois afin de réduire les excès de vitesse d'un grand nombre de conducteurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0714 : Embauche de deux étudiants pour le poste d'aide journalier été 2008

Le conseiller Simon Boucher propose que le Conseil embauche Kim Langlois au poste d'aide journalier pour l'été 2008. Un deuxième étudiant, Charles Aucoin, a également été retenu pour ce poste à titre de substitut. Les deux jeunes hommes seront rémunérés au salaire minimum et les heures de travail varieront en fonction des besoins.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0715 : Demande de gratuité de salle pour la journée Inter-Clubs du Club de l'Age d'Or Sainte-Clotilde

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose qu'une gratuité de salle soit accordée au Club de l'Age d'Or de Sainte-Clotilde à l'occasion de la journée Inter-Clubs qui est organisée chaque année en août, en raison de la portée régionale de cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0716 : Installation d'une buvette intérieure dans le local des loisirs

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose qu'une buvette intérieure soit installée dans le local des loisirs pour les besoins des jeunes du camp de jour de même que pour tous les utilisateurs des installations sanitaires lors de la saison de patinoire et de balle donnée. Le coût de l'équipement varie de 205 \$ à 320 \$ avant les taxes, plus les frais de plomberie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0717 : Paiement de la contribution 2008 à Rouli-bus

Le conseiller Patrice Pinard propose que le versement de la contribution à Rouli-bus pour l'année 2008 de 3 267 \$ soit autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0718 : Demande au MTQ pour la révision à la hausse des subventions pour l'entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a accordé la responsabilité de l'entretien des routes non-numérotées aux municipalités au début des années 1990;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec, depuis ce transfert de responsabilités, accorde aux municipalités une subvention annuelle pour l'entretien de ces routes;

ATTENDU QUE les municipalités n'ont reçu aucune augmentation de la subvention concernant le transfert de voirie depuis le début de la remise des routes et chemins aux municipalités;

ATTENDU QU'il y a une majoration des coûts aux budgets des municipalités locales pour l'amélioration du réseau routier local;

ATTENDU QUE plusieurs autres responsabilités ont été transférées aux municipalités augmentant ainsi le fardeau des taxes municipales que toute municipalité doit exiger de ses concitoyens;

ATTENDU les augmentations du coût de la vie durant ces années, et particulièrement la hausse du prix du pétrole qui a eu un impact direct sur les soumissions pour l'exécution des travaux sur les chemins municipaux;

ATTENDU QUE le manque d'indexation du montant de la subvention afin de tenir compte du coût de la vie constitue une perte pour toutes les municipalités;

ATTENDU QUE les montants accordés aux municipalités par le ministère des Transports du Québec ne permettent pas d'entretenir le réseau routier au même niveau qu'au début des années 1990;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Blais et résolu que la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton demande au ministère des Transports du Québec que les subventions accordées pour l'entretien des routes locales, autrefois sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, soient révisées à la hausse, notamment celles résultant du Programme d'aide à la prise en charge du réseau de la voirie locale et du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

La CPTAQ nous avise qu'elle a autorisé la demande présentée par Madame Louise Turcotte à l'effet d'aliéner une terre d'environ 42,7 hectares et d'utiliser à des fins résidentielles accessoires une partie du lot 264 d'une superficie de 3 409,1 mètres carrés.

Il est convenu que l'invitation du Village Québécois d'Antan pour une visite gratuite de son site historique le 21 juillet prochain fasse l'objet d'un publipostage afin d'aviser la population de cette opportunité réservée à tous les résidents du territoire de la MRC d'Arthabaska.

Une partie de la correspondance est présentée en résumé aux membres du Conseil tandis que celle d'ordre général est laissée à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

ADOPTION DES COMPTES

08-0719 : Adoption des comptes

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose l'adoption de la liste des comptes suivants totalisant 152 432,01 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPENSES PAYÉES PAR CHÈQUES

<u>NO</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
1963	CASCADES RÉCUPÉRATION	ENLEVEMENT ORDURES	5 923.39
1964	QUINC. BON-CONSEIL	PETITS OUTILS, ENTRETIEN	238.70
1965	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	897.98
1966	NORMAND GRÉGOIRE	PELOUSE 1ER VERS DE 3	1 600.00
1967	BELL MOBILITE	CELLULAIRES	166.12
1968	ANNULÉ		0.00
1969	PETITE CAISSE	TIMBRES, PAPETERIE...	167.07
1970	SOC. ST-JEAN-BAPTISTE CQ	MATÉRIEL F. NATIONALE	101.40
1971	NICOLE VALLÉE	MATÉRIEL F. NATIONALE	451.36
1972	LES FLEURONS DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE	327.34
1973	PETITE CAISSE	P. CAISSE F. NATIONALE	2 500.00
1974	ANNULÉ		0.00
1975	COCA-COLA	MATÉRIEL F. NATIONALE	689.13
1976	VÉRONIQUE VINCENT	CONTRAT F. NATIONALE	55.00
1977	PETITE CAISSE	TIMBRES, DEPLACEMENT...	243.16
1978	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	831.62
1979	GILLES LEROUX	SPECTACLE F. NATIONALE	75.00
1980	JOSÉE BOURN I VAL	SPECTACLE F. NATIONALE	980.00
1981	LYNE RICHARD	ANIMATION F. NATIONALE -	150.00
1982	SOPHIE BOUTIN	SALAIRE	289.26
1983	TANIA SOULIÈRE	ANIMATION F. NATIONALE -	67.50
1984	JEAN-JACQUES BOURGEOIS	SURVEIL... F. NATIONALE -	125.20
1985	GÉRALD MUSIQUE	MICROS FÊTE NATIONALE	91.43
1986	AMUSEMENT DRUMMOND	MATÉRIEL F. NATIONALE	180.60
1987	SSJB CENTRE-DU-QUÉBEC	MATÉRIEL CAMP DE JOUR	55.00
1988	CJS OUEST-ARTHABASKA	AIDE-ANIMATRICES	179.20
1989	NICOLE VALLÉE	DÉPL. H-Q + F. NATIONALE	133.98
1990	MARC VOYER	MATÉRIEL F. NATIONALE...	117.32
1991	LISE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	86.74
1992	MARIELLE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	292.96
1993	JEAN-JACQUES BOURGEOIS	SALAIRE	241.70
1994	MONIQUE BOURNI VAL	SALAIRE BUFFETS	231.60
1995	PAULINE PRÉCOURT	SALAIRE BUFFETS	214.07
1996	NATHALIE FORGET	SALAIRE CAMP DE JOUR	303.71
1997	FRANCINE ROY	REMB. TAXES EN TROP	215.33
1998	LE GROUPE ACCIST	MUT. PRÉVENTION 08-09	451.50
1999	METRO RICHELIEU	ACHAT BUFFETS	178.90
2000	BIOLAB	ANALYSES D'EAU	401.74
2001	PAUL BIRON	SERVICES JURIDIQUES	43.17
2002	BMI EXPERTS-CONSEILS	PLANS DEVIS C. D. LAMBERT	5 229.05
2003	BOUTIQUE LE BON CONSEIL	PAPETERIE BIBLIOTHÈQUE	24.59
2004	PRODUITS CHIMIQUES CCC	MATÉRIEL AQUEDUC	1 603.73
2005	CARRIÈRES PCM INC.	PIERRE BORD-DE-L'EAU	6 628.23
2006	C. COMM. ST-J-BAPTISTE	PROGR. FÊTE NATIONALE	69.00
2007	CONSULTANTS DPRM	PROCÉDURES LOISIRS	105.00
2008	CONTRO LECTRIC ENR.	ENTR. C. COMM.	35.56
2009	DÉCO-FLEURS LUCIE JOYAL	ENTR. AMÉN. PAYSAGERS	774.67
2010	ÉPICERIE JULIEN RICARD	ACHAT BUFFETS	404.63
2011	EXCAVATION G. DESLANDES	NIVEL. + RG BORD-DE-L'EAU	35 320.30
2012	GROUPE CCL	CHÈQUES+PR.-VERBAUX	1 469.76
2013	FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC	TROUSSE PREMIERS SOINS	62.75
2014	FROMAGERIE LEMAIRE	ACHAT BUFFETS	100.44
2015	GARAGE IRVING	ESSENCE ET DIEZEL	790.66
2016	GRAVURES BOIS-FRANCS	ÉPINGLETTES	722.45
2017	FORTSUM SOL. D'AFFAIRES	T.A.J. LOGICIEL ACOMBA	195.42
2018	HYGIÈNE PLUS	SERVICE FÊTE NATIONALE	282.19
2019	J U HOULE INC.	MATÉRIEL REMPLACEMENT	187.37
2020	BICYCLES SPORTS LAPLANTE	BICYCLETTE TIRAGE P.F.	100.00

2021	LA RECHARGE	FOURNITURES DE BUREAU	67.67
2022	LES ENTR. BAILEY	FAUCHAGE BORDS ROUTES	2 257.50
2023	LETTREGE LAMBERT	BANNIÈRES F. NAT. + CJS	434.56
2024	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	965.87
2025	LIB. RENAUD-BRAY	LOLUMES BILBIOTHÈQUE	295.60
2026	IMPRESS. MULTI-RAPIDES	IMPRESSION MESSENGER	697.57
2027	LOCATION R. MORIN	LOCATION COMPACTEUR	1 552.03
2028	MEGABURO	PAP. ET FOURNITURES	223.20
2029	NOLET SPORTS DISTRIB.	MATÉRIEL CAMP DE JOUR	182.54
2030	PAGE CONSTRUCTION	DÉCOHÉSIONNEMENT	23 111.16
2031	PRODUITS SANI SÉCUR	ENTR. C. COMMUNAUTAIRE	304.48
2032	RÉCUPÉRATION MAILLÉ INC.	DISP. D'ANIMAUX MORTS	90.30
2033	REMORQUE 122	ENTR. C. COMMUNAUTAIRE	73.37
2034	RÉNO. COUVREUR-ACTION	PLAFOND SALLE LOISIRS	3 443.79
2035	GR. GRENIER DUCHARME	MATÉRIEL ET BBQ P. FAM.	169.92
2036	ANNULÉ		0.00
2037	S.C.A. DES BOIS-FRANCS	MAT. C. COMMUNAUTAIRE	3 390.06
2038	SOC. CAN. POSTES	PUBLIPOSTAGES	457.14
2039	TÉLÉPHONE GUÈVREMONT	TÉLÉPHONES	328.17
2040	THOMAS CAYA (1992) INC.	MAT. C. COMMUNAUTAIRE	1 052.97
2041	TRAITEMENT J'M L'EAU	MARCHANDISES AQUEDUC	153.35
2042	TRANSP. GILLES VINCENT	GRAVIER RTE GÉLINAS	564.57
2043	LES ENTREPRISES TREMA	NETTOYAGE DES RUES	2 491.72
2044	LES ÉDITIONS YVON BLAIS	T.A.J. LOIS ENVIRONNEMENT	342.25
2045	ANNULÉ		0.00
2046	MRC D'ARTHABASKA	QUOTE -PART 3E DE 3	20 348.00
2047	CJS OUEST-ARTHABASKA	AIDE-ANIMATRICES	281.60

TOTAL DES COMPTES

136 683.37

DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES

<u>NO</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
402	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
403	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
404	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	436.53
405	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	367.39
406	KIM LANGLOIS	SALAIRE JOURNALIER	140.61
407	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.50
408	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	82.15
409	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
410	JOANNE ALLARD	SALAIRE	313.23
411	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
412	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	436.53
413	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.50
414	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	416.80
415	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	67.60
416	JACQUES PINEAULT	SALAIRE RODÉO EXTRÊME	248.49
417	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
418	JOANNE ALLARD	SALAIRE	417.53
419	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
420	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	436.53
421	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	381.02
422	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.51
423	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	157.76
424	CLAIRE LEMIRE	SALAIRE BUFFETS	43.33
425	MARC VOYER	SALAIRE	411.88
426	JOANNE ALLARD	SALAIRE	309.59
427	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
428	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	436.53
429	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	521.87

430	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	392.70
431	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	114.14
432	CLAIRE LEMIRE	SALAIRE BUFFETS	2.16
433	ÉLIZABETH BOUCHER	SALAIRE SOCCER	102.08
434	ÉLIZABETH BOUCHER	SALAIRE CAMP DE JOUR	138.83
435	ANDRÉA G. BOUCHER	SALAIRE CAMP DE JOUR	211.76
436	JOANNIE BOURN IVAL	SALAIRE CAMP DE JOUR	221.28
437	SOPHIE BOUTIN	SALAIRE CAMP DE JOUR	176.30
438	MARC VOYER	SALAIRE	411.59
439	TANIA WALSER	SALAIRE SOCCER	20.42
440	JOANNE ALLARD	SALAIRE	309.42
441	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
442	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE CJS	436.53
443	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	337.51
444	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	510.65
445	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	100.76
446	CLAIRE LEMIRE	SALAIRE BUFFETS	2.28
447	MYLÈNE ALLARD	SALAIRE CAMP DE JOUR	347.09
448	ÉLIZABETH BOUCHER	SALAIRE SOCCER	5.11
449	ÉLIZABETH BOUCHER	SALAIRE CAMP DE JOUR	6.94
450	ANDRÉA G. BOUCHER	SALAIRE CAMP DE JOUR	32.76
451	JOANNIE BOURN IVAL	SALAIRE CAMP DE JOUR	379.85
452	SOPHIE BOUTIN	SALAIRE CAMP DE JOUR	287.07
453	MARC VOYER	SALAIRE	411.59
TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES			15 748.64
GRAND TOTAL			<u>152 432.01</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA

Aucun des membres du Conseil n'a assisté à une rencontre lors du dernier mois.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseiller Simon Boucher propose la levée de la séance. Il est 21 h 03. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois